

## Intérêt d'un antiviral en prophylaxie post-exposition en cas de grippe saisonnière

Le Haut Conseil de santé publique :

Rappelle l'importance du respect des mesures d'hygiène, lors de la prise en charge d'un patient, quel que soit son statut vaccinal.

Souligne la place de la vaccination contre la grippe saisonnière chaque année chez les populations à risques.

Recommande l'utilisation de l'oseltamivir dans les situations suivantes, quel que soit le statut vaccinal du patient :

- **En curatif aux personnes symptomatiques** suivantes, quel que soit l'âge (compte tenu de l'extension d'AMM de l'oseltamivir aux enfants de moins de 1 an) :
  - personnes jugées à risque de complications ciblées par la vaccination, y compris les femmes enceintes ;
  - personnes présentant une grippe grave d'emblée ou dont l'état clinique s'aggrave, même au-delà des 48h après le début des symptômes ;
  - personnes dont l'état justifie une hospitalisation pour grippe.
- **En traitement préemptif**, c'est-à-dire à dose curative pendant 5 jours, chez les *personnes encore asymptomatiques mais jugées à risque très élevé de complications grippales*, quel que soit l'âge, et en contact étroit avec un cas confirmé ou cliniquement typique de grippe.
- **En traitement prophylactique en post-exposition** :
  - uniquement *chez les personnes jugées à risque de complications*, âgées de 1 an et plus, y compris les femmes enceintes, ciblées par la vaccination, après un contact étroit datant de moins de 48 heures avec un cas confirmé ou présentant une symptomatologie typique de grippe ;
  - en collectivités de personnes à risque, tout particulièrement les *collectivités de personnes âgées*.

Le traitement doit être initié le plus précocement possible sans attendre la confirmation virologique du cas ou du contact étroit.

Rappelle, en conformité avec l'avis du HCSP du 3 mars 2015, qu'il n'y a pas lieu de prescrire :

- ✚ un traitement antiviral curatif chez une personne symptomatique ne présentant aucun facteur de risque qui la rendrait éligible à la vaccination ;
- ✚ une prophylaxie post-exposition, en population générale et dans les collectivités, chez une personne ne présentant aucun facteur de risque ;
- ✚ une prophylaxie en pré-exposition.

Extrait de l'avis du HCSP relatif à la prescription d'antiviraux en cas de grippe saisonnière en date du 16 mars 2018 : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=652>

Inhibiteurs de la neuraminidase (INA) : mode d'administration et posologies usuelles.

	<i>Chez l'adulte</i>		<i>Chez l'enfant</i>	
	<b>Curatif</b>	<b>Prophylaxie</b>	<b>Curatif</b>	<b>Prophylaxie</b>
<b>Oseltamivir<sup>a</sup></b>	<b>Voie orale</b> pendant 5 jours 75 mg x 2/jour	<b>Voie orale</b> pendant 10 jours 75 mg/jour	<b>Voie orale</b> pendant 5 jours 13 ans et plus : 75 mg x 2/j 1-12 ans : 10 à 15 kg : 30 mg x 2/j > 15 à 23 kg : 45 mg x 2/j > 23 à 40 kg : 60 mg x 2/j > 40 kg : 75 mg x 2/j	<b>Voie orale</b> pendant 10 jours 13 ans et plus : 75 mg x 1/j 1-12 ans : 10 à 15 kg : 30 mg x 1/j > 15 à 23 kg : 45 mg x 1/j > 23 à 40 kg : 60 mg x 1/j > 40 kg : 75 mg x 1/j
			Nourrissons de 0 à 12 mois: pendant 5 j 3mg/kg x 2/j	
<b>Zanamivir<sup>b</sup></b>	<b>Voie inhalée</b> pendant 5 jours 2 inhalations (2 x 5 mg) x 1/jour	<b>Voie inhalée</b> pendant 10 jours 2 inhalations (2 x 5 mg) x 1/jour	<b>Voie inhalée</b> pendant 5 jours A partir de 5 ans 2 inhalations (2 x 5 mg) x 2 /jour	<b>Voie inhalée</b> pendant 10 jours A partir de 5 ans 2 inhalations (2 x 5 mg) x 1/jour

**a.** Les posologies indiquées pour l'oseltamivir sont celles pour des patients sans insuffisance rénale. Se référer au RCP pour connaître la posologie en cas d'insuffisance rénale.

**b.** Zanamivir par voie inhalée (Relenza® 5mg/dose poudre pour inhalation en récipient unidose) n'est plus commercialisé en France depuis le 31 juillet 2009

NB : Le traitement préemptif est administré à la posologie du traitement curatif, pendant cinq jours.

Extrait de l'avis du HCSP relatif à la prescription d'antiviraux en cas de grippe saisonnière en date du 16 mars 2018 : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=652>